CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 1er SEPTEMBRE 2020

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du CGCT

Le premier septembre deux mille vingt à dix-neuf heures quinze minutes, les membres du Conseil Municipal se sont réunis en mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur BONNET Pierre, Maire.

<u>Présents</u>: BONNET Pierre – TRAVICHON Daniel – POTIER Nathalie – MOUSSERIN Jean-Luc – LONJOU Stéphanie – MAGNIN Guillaume – LEROUX Richard – VIVIER Nathalie – SIFFER Maxence - HENRY Elisabeth – CHAZETTE Michel – BAUDIS Françoise - THOMASSET Christiane lesquels forment la majorité des membres en exercice.

<u>Absente excusée</u> : TOURET Nadine Secrétaire de séance : MAGNIN Guillaume

Lecture est donnée du procès-verbal de la précédente réunion, lequel est adopté à l'unanimité.

REHABILITATION DU CAFE - RESTAURANT

Le Conseil Municipal, suite à la consultation réalisée et l'avis de la commission d'appel d'offres du 1^{er} septembre 2020, décide de retenir les entreprises suivantes :

Lot 01 GROS ŒUVRE - MACONNERIE	LASSOT
Lot 02 CHARPENTE BOIS	LAZARO
Lot 03 COUVERTURE ZINGUERIE	LTI
Lot 04 MENUISERIES EXTERIEURES PVC	DUTOUR
Lot 05 MENUISERIE ALU - SERRURERIE	ALUMETAL
Lot 06 MENUISERIES INTERIEURES	ACM CORRE
Lot 07 PLATRERIE-PEINTURE-ISOLATION	METAIRIE
Lot 08 CARRELAGE-FAIENCE	ALEXANDRE
Lot 09 SOLS SOUPLES	AFB
Lot 10 PLOMBERIE - SANITAIRE - VENTILATION	PRO CLIM ENERGIES
Lot 11 COURANTS FORTS & FAIBLES - CHAUFFA	LA LOUROUSIENNE

et approuve la signature des marchés de travaux pour un montant total de travaux de 255 341.24 € HT.

Le Conseil Municipal accepte de traiter deux questions urgentes non inscrites à l'ordre du jour.

RECRUTEMENT DE PERSONNEL

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide le renouvellement du contrat CUI-PEC, pour poste « agent de restauration et périscolaire », d'une durée hebdomadaire de travail de 20 Heures annualisées, à compter du 26 août 2020 et pour une période de 6 mois.

EQUIPEMENT MATERIELS - CAFE - RESTAURANT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, émet un avis favorable à l'achat de matériels chaud/froid pour l'équipement du café – restaurant.

Fait à SEUILLET, le 11 Septembre 2020



Le Maire, BONNET Pierre